

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUIN 2011**

Délibération
n° 2011.06. 88.B

Conservatoire Gabriel
FAURE : demande de
subvention auprès du
Département de la
Charente

LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE ONZE à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Linars - 16730 LINARS suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2011**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD, Michel BRONCY, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2011

**DELIBERATION
N° 2011.06. 88.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

**CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

Par délibération n° 13 du 28 janvier 2000, le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire l'école nationale de musique, de danse et de théâtre.

Cette école a pour mission depuis plusieurs années de répondre à une double vocation : démocratiser l'accès aux pratiques artistiques et favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques l'éveil des enfants, l'enseignement d'une pratique vivante aux jeunes et aux adultes, la formation de futurs amateurs ou professionnels.

Pour la saison 2010/2011, le Conservatoire compte 1017 élèves qui se répartissent comme suit :

- élèves issus du GrandAngoulême : 887 soit 87 %,
- élèves issus du département : 113 soit 11 %,
- élèves hors département : 17 soit 2 %.

La double vocation du conservatoire le conduit à intervenir auprès de nombreux collèges, établissements pour un coût estimatif de plus de 22 000 € pris en charge par le GrandAngoulême. Ces interventions concernent pour la saison 2010/2011, la classe à horaires aménagés musique (CHAM) au collège Jules VERNE, les ateliers théâtre au collège René CASSIN, les actions de sensibilisation théâtre aux collèges Romain ROLLAND, Anatole FRANCE et Norbert CASTERET et de sensibilisation aux musiques actuelles au collège Anatole FRANCE.

Considérant que près de 11 % des élèves inscrits au Conservatoire sont originaires de communes situées en dehors du GrandAngoulême,

Considérant le nombre important d'interventions au sein des collèges et établissements relevant de la compétence du département de la Charente.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 16 juin 2011,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès du département de la Charente une subvention de fonctionnement pour l'année scolaire 2010/2011.

.../...

D'IMPUTER la recette au budget principal –article 7473 – rubrique 312.i

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 27 juin 2011	<u>Affiché le :</u> 27 juin 2011